

BULLETIN FÉDÉRAL

De la Fédération française de cyclotourisme

Compte-rendu des réunions du comité directeur fédéral :

- *Vendredi 12 et samedi 13 septembre 2014*
- *Vendredi 24 et samedi 25 octobre 2014*

 *le tourisme à vélo*

N° 129

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur fédéral Vendredi 12 et samedi 13 septembre 2014

Présents :

Dominique Lamouller, Béatrice Barrière, Martine Cano, Francis Degeix, Roselyne Depuccio, Marie-Françoise Desbrousses, Jacklyne Jahan, Patrice Legal, Robert Massion, Joseph Mora, Jean-Jacques Pech, Élisabeth Picaut, Alain Rat, Claude Robillard, Gabriel Spenlehauer, Jacques Vagner.

Siège fédéral : Jean-Michel Richefort – Directeur technique national uniquement le vendredi, Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT.

Pouvoirs :

- Jean-François Derégnaucourt à Dominique Lamouller le vendredi 12 et le samedi 13 septembre,
- Yves Yau à Jacklyne Jahan le vendredi 12 et le samedi 13 septembre,
- Gérard Goutte à Francis Degeix le vendredi 12 et le samedi 13 septembre,
- Dominique Lamouller à Martine Cano le vendredi 12 à son arrivée vers 16 h,
- Marie-Françoise Desbrousses à Jacques Vagner le vendredi 12 septembre à son arrivée vers 16 h,
- Alain Rat à Patrice Legal le vendredi 12 septembre à son arrivée vers 16 h,
- Béatrice Barrière à Martine Cano le samedi 13 septembre.

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion des 23 et 24 mai 2014

Le compte-rendu de la réunion des 23 et 24 mai 2014 est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

Vote :

- oui : 18,
- abstention : Francis Degeix (absent lors du comité du 23 et 24 mai).

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Licence dématérialisée

En vue de la dématérialisation de la licence pour l'avenir, un point d'avancement est présenté par Joseph Mora. Bien que des points techniques restent encore à régler, le comité directeur fédéral s'autosaisit afin de se prononcer pour une mise en application dès 2015 de la licence dématérialisée.

Vote :

- oui : 14,
- abstention : Jean-François Derégnaucourt, Yves Yau, Béatrice Barrière,
- contre : Martine Cano, Patrice Legal.

Dès 2015, la licence des membres de la FF Cyclotourisme sera dématérialisée. Il appartiendra donc aux correspondants de club ou directement aux membres d'imprimer les licences.

3 – Évolution du logo et de la charte graphique

Afin d'éventuellement faire évoluer le logo fédéral et la charte graphique fédérale, Joseph Mora et la commission communication proposent de lancer un règlement de concours d'idées. Pour cela, un règlement sera élaboré par un jury composé de membres de la commission communication, du bureau fédéral et du monde du cyclotourisme. Les objectifs prioritaires de ce concours sont :

- Obtenir un logo plus lisible de notre activité.
- Que les dépenses soient nulles car conçu en interne à la FF Cyclotourisme.
- Une validation en octobre 2015 pour une présentation lors de l'AG 2015 à Montpellier.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

4 – Sanitaires fédéraux

Lors de la SNEJ à Mûr-de-Bretagne, à titre expérimental, les sanitaires de la Semaine Fédérale ont été utilisés. Suite à cet essai concluant et à la demande des futurs organisateurs de la SNEJ à Pont-à-Mousson 2015, sous réserve de l'établissement d'une convention tripartite (FFCT, COSFIC Albi et organisateur de la SNEJ), du paiement d'une redevance de 5 000 € pour 2015, du transport du lieu de la SF de l'année N-1 au lieu de la SF de l'année N, il est proposé au comité de se prononcer. Le délégué aux Semaines fédérales est le coordinateur entre les organisateurs.

Vote :

- oui : 17,
- abstention : Marie-Françoise Desbrousses, Alain Rat.

5 – Assemblée générale à Tours

En vue des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Tours, le comité établit le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale qui est joint en annexe 1.

Le comité est amené à voter les projets de résolutions relatives aux modifications des statuts et du règlement intérieur pour, notamment, réintégrer la gestion du centre cyclotouriste « les quatre-vents » et la licence IV au niveau de la comptabilité de la FFCT.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

6 – Groupe de travail VAE

Les vélos à assistance électrique (VAE) sont de plus en plus utilisés par les licenciés et donc de plus en plus présents dans nos manifestations. Afin que ce développement se fasse en harmonie avec les valeurs fédérales et que l'accueil des pratiquants se fasse dans les meilleures conditions possibles, il est proposé au comité directeur de se prononcer sur la création d'un groupe de travail afin de préciser le mode d'utilisation du VAE au sein de notre fédération.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

7 – Convention avec France-Alzheimer

L'Association France-Alzheimer a sollicité la FF Cyclotourisme pour organiser sans contrainte de moyen, de temps et de date, la mise en place par des CoDep ou des clubs de manifestations caritatives au bénéfice de la recherche sur la maladie d'Alzheimer. Pour établir les conditions de cette collaboration la mise au point d'une convention sera étudiée. Le comité directeur est amené à se prononcer sur le principe de cette collaboration et la signature de cette convention.

Vote :

- oui : 12,
- abstention : Jo Mora,
- contre : Martine Cano, Patrice Legal, Gabriel Spenlehauer, Jacques Vagner, Béatrice Barrière, Jean-Jacques Pech, Elisabeth Picaut.

8 – Finances fédérales

Sur proposition du Trésorier général, en vue de l'établissement des tarifs d'affiliation et de réaffiliation des clubs, des licences (part fédérale y compris ristournes aux CoDep et Ligues) et de l'abonnement à la revue *Cyclotourisme*, le comité directeur est amené à se prononcer sur les tarifs 2015.

Assurance :

Les tarifs restent les mêmes contractuellement avec Allianz (le contrat prévoit une stabilité de prix sur la durée du contrat).

Cotisation club :

Proposition de ne pas augmenter le montant.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Licence :

Proposition d'augmentation de toutes les catégories de 0,5 € ou 1 €.

Vote :

- 0,5 € : Béatrice Barrière, Martine Cano, Roselyne Depuccio, Francis Degeix, Jacklyne Jahan, Gérard Goutte, Patrice Legal, Robert Massion, Jo Mora, Elisabeth Picaut, Claude Robillard, Gabriel Spenlehauer, Jacques Vagner, Yves Yau,
- 1 € : Jean-François Derégnaucourt, Marie-Françoise Desbrousses, Dominique Lamouller, Jean-Jacques Pech, Alain Rat.

Toutes les licences augmenteront de 0,5 € en 2015.

Revue Cyclotourisme

Proposition d'augmentation de l'abonnement à la revue fédérale d'un euro :

Vote :

- oui : Francis Degeix, Martine Cano, Patrice Legal, Jacques Vagner, Roselyne Depuccio, Béatrice Barrière,
- abstention : Gérard Goutte, Jean-François Derégnaucourt, Jean-Jacques Pech, Jacklyne Jahan,
- contre : Dominique Lamouller, Robert Massion, Claude Robillard, Gabriel Spenlehauer, Alain Rat, Marie-Françoise Desbrousses, Elisabeth Picaut, Jo Mora.

L'abonnement annuel à la revue fédérale *Cyclotourisme* restera, en 2015 à 23 € pour 11 numéros et 17 € pour tout nouvel adhérent à la FFCT.

Bilan et compte d'exploitation au 30 juin 2014

Le bilan et le compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2014 sont présentés au comité directeur pour validation, sous réserves des éventuelles remarques des censeurs aux comptes et du commissaire aux comptes.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Évolution de « Vélo en France »

Le site veloencefrance.fr nécessite d'être refondu afin d'être modernisé et d'utiliser les derniers outils informatiques plus puissants que ceux actuellement en service. Pour cela, la commission multimédia souhaite pouvoir disposer d'une enveloppe financière d'un montant maximal de 120 000 € TTC sur 2 à 3 ans.

Le comité directeur est amené à s'exprimer sur cet investissement à moyen terme.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Commission ACA

Afin de pouvoir continuer à mettre à disposition des vélos spécialisés aux clubs accueillant des personnes en situation de handicap, le comité directeur est amené à se prononcer sur la mise à disposition de la commission ACA d'une somme de 10 000 €.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Une convention sera établie pour définir les conditions d'usages de ces machines.

Aide sur action

L'année 2015 sera l'année des brevets de distance. Afin d'encourager les clubs à organiser, il est proposé au comité directeur de valider une aide sur action, de 150 €, spécifique à l'année 2015 aux organisateurs d'au moins 3 brevets fédéraux de distance parmi la série : 150 km, 250 km, 350 km, 500 km, 1 000 km.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

9 – Cyclomontagnardes

Sur proposition de la commission Cyclomontagnarde, afin de redynamiser et sécuriser la fréquentation des Cyclomontagnardes, il est proposé au comité directeur de se prononcer sur le lancement d'une étude technique et financière afin de trouver une solution de traçabilité fiable et moderne pour les participants.

Un test – grandeur nature – de la solution retenue pourra être réalisé en 2015 sur le Brevet Randonneur des Alpes.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

10 – Calendrier des manifestations

Vertes Tout-terrain

Les randonnées VTT labélisées Vertes Tout-Terrain 2015 sont :

- **22 mars** : La Fontainebelleau à Fontainebleau (77),
- **12 avril** : La Maurin-des-Maures à La Londe-les-Maures (83),
- **2 et 3 mai** : La Buisicylette et la Trans-Baronnies à Buis-les-Baronnies (26),
- **16 mai** : 8^e Schnacker Tour à Rosheim (67),
- **24 mai** : Rando Raid VTT « La Pente et Cote » à Bourgueil (37),
- **13 septembre** : L'Essonnien à Etampes (91),
- **19 et 20 septembre** : Les Roc'h des Monts d'Arrée à Huelgoat (29).

Rappel : la Maxi-Verte se déroulera du **14 au 17 mai** à Domfront (61).

Et pour 2016, en attendant d'autres dossiers de candidature :

- La Jean Racine (78),
- La Transbraconnienne (16).

Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

Pâques en-Provence 2016

La concentration « Pâques-en-Provence » du 26 au 28 mars 2016 (souvenir Paul de Vivie) sera organisée à Gigondas (84).

Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

11 – Calendrier des réunions du comité directeur 2015

- 16 et 17 janvier,
- 20, 21 et 22 mars,
- 21 mars : réunion des CoDep et des Ligues à Paris,
- 29 et 30 mai,
- 11 et 12 septembre,
- 16 et 17 octobre,
- 5 et 6 décembre : Assemblée générale à Montpellier.

Vote :

- oui : 18,
- non : Francis Degeix.

Points d'information

12 – Voyage en Chine et jumelage

250 personnes réparties en 6 groupes partiront début novembre à destination de la Chine pour une durée de 10 jours dont 5 destinés au vélo. Les représentants de notre fédération participeront à une conférence internationale organisée le 9 novembre sur la thématique du tourisme à vélo.

Une dizaine de jumelages sont en cours de formalisation.

13 – Brevet cyclotouriste européen

L'UECT a modifié le règlement du brevet européen.

Dorénavant, les pays à valider pour ledit brevet sont élargis à l'Europe « de l'Atlantique à l'Oural », ceci afin de faciliter l'accès à ce brevet pour les cyclotouristes des pays les plus à l'Est qui peuvent difficilement venir en Espagne ou au Portugal par exemple. De plus, le trophée ne sera plus remis qu'à ceux qui auront visité toute l'Europe, mais des diplômes accompagnés d'un insigne valideront les étapes (carnet de 5 pays).

14 – 26^{ème} Conférence internationale d'histoire du cycle

Cette conférence doit se dérouler du 24 au 27 août 2015 dans le Vaucluse à Entraigues-sur-la-Sorgue. Elle a été présentée cet été à Baltimore et d'ores et déjà des chercheurs d'une dizaine de pays sont préinscrits pour venir en France l'an prochain.

15 – Réédition du guide du cyclotouriste

La prochaine édition du guide du cyclotouriste doit sortir en 2015.

Il est demandé à chacun de travailler, dès à présent, sur les chapitres le concernant.

Ordre du jour

Samedi 6 décembre

08 h 00 : Vérification des pouvoirs

08 h 45 : Accueil des congressistes

09 h 00 : **Ouverture des assemblées générales extraordinaire et ordinaire par le Président de la FFCT**

Allocutions d'accueil (structures, personnalités)

Présentation du déroulement du congrès fédéral

Présentation des résolutions

10 h 00 : **Les finances** - bilan comptable du 1/07/2013 au 30/06/2014,

- projet de budget du 1/07/2015 au 30/06/2016.

Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget

10 h 45 : **Pause**

11 h 00 : **Accueil dans les clubs des jeunes et contribution aux aménagements périscolaires**

Bilan de l'activité « jeunes » + écoles de cyclotourisme

11 h 30 : **Échanges avec la salle**

12 h 05 : **Bourse du jeune voyageur**

12 h 15 : **Aimée Boisantin vous présente la Touraine**

12 h 30 : *Repas*

14 h 30 : **Les Familles**

Les Assurances

Toutes à Strasbourg 2016

Réponses aux questions

16 h 00 : **Présentation des résultats de l'enquête sur le développement durable**

16 h 15 : *Pause*

16 h 45 : **Prix Charles Antonin – Concours photo**

17 h 00 : **Échanges avec la salle**

18 h 00 : **Rappel des manifestations à label fédéral 2015**

18 h 15 : **Résultat des votes**

19 h 00 : **Vin d'honneur** à l'Hôtel de Ville de Tours

Dimanche 7 décembre

09 h 00 : **Présentation de « Cyclotourisme-mag »**

09 h 15 : **Cyclomontagnardes et Vélo Tout Terrain**

09 h 35 : **Présentation des enquêtes sur les retombées économiques de la Maxi-verte 2013 et de la SF 2014**

10 h 15 : **Présentation SF 2015**

10 h 30 : **Campagne santé**

Réponses aux questions

11 h 00 : **Récompenses fédérales**

12 h 00 : **Remerciements**

12 h 30 : *Repas*

Résolutions

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 1

Résolution :

Acceptez-vous le transfert du patrimoine de l'EURL des Quatre-Vents à Aubusson-d'Auvergne, dans le patrimoine de la Fédération française de cyclotourisme et les modifications dans les statuts qui en découlent ?

Modification de l'Article 5 des statuts (Moyens d'action)

Compléter le cinquième alinéa par les textes indiqués ci-dessous :

- la création et la gestion de centres (dont le centre des Quatre-Vents à Aubusson-d'Auvergne) ou camping ou de tout autre mode d'hébergement nécessaire au développement de ses activités sociales et philanthropiques, y compris l'exploitation des licences de débits de boissons qui peuvent y être liées.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution 1

Résolution :

Acceptez-vous les modifications du règlement financier résultant de la dissolution de l'EURL des Quatre-Vents et de son transfert dans le patrimoine de la Fédération française de cyclotourisme ?

Modification de l'Article 10 du règlement financier

Remplacer le dernier alinéa « La gestion de l'EURL « les quatre-Vents » ... sont publiés au bulletin fédéral » par le texte suivant « la gestion des centres (dont le centre des Quatre-Vents à Aubusson d'Auvergne) ou camping ou de tout autre mode d'hébergement propriété de la Fédération est contrôlée par le comité directeur de la fédération après avis de la commission financière et des censeurs aux comptes. Le compte de résultat et le bilan sont publiés au bulletin fédéral de l'assemblée générale ».

Pour les licenciés « club »

Réaffiliation club = 51,00 € (cotisation 28,00 € + revue 23 €) - Affiliation club = 23 € (revue) + cotisation gratuite

| Catégorie | Cotisation FFCT | Formule "Mini-Braquet" (Responsabilité Civile + Défense-Recours) | | Formule "Petit-Braquet" (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement) | | Formule "Grand-Braquet" (Petit-Braquet + Dommages à la bicyclette) | |
|--------------------------|-----------------|---|---------|---|---------|---|---------|
| | | Assurance | Total | Assurance | Total | Assurance | Total |
| Ecole Cyclo (- 18 ans) : | 10,50 € | offerte | 10,00 € | offerte | 10,00 € | 48,50 € | 58,50 € |
| Adultes | 26,00 € | 15,00 € | 41,00 € | 16,50 € | 42,50 € | 65,00 € | 91,00 € |
| Jeunes - 25 ans : | 10,50 € | 15,00 € | 25,00 € | 16,50 € | 26,50 € | 65,00 € | 75,00 € |
| Familles : | | | | | | | |
| 1er adulte | 26,00 € | 15,00 € | 40,50 € | 16,50 € | 42,00 € | 65,00 € | 90,50 € |
| 2ème adulte | 10,70 € | 15,00 € | 25,70 € | 16,50 € | 27,20 € | 65,00 € | 75,70 € |
| Jeunes de 7 à 25 ans | 5,50 € | 15,00 € | 20,50 € | 16,50 € | 22,00 € | 65,00 € | 70,50 € |
| Jeunes de 6 ans et moins | | | offert | | | 48,50 € | 48,50 € |

Pour les « membres Individuels »

| Catégorie | Cotisation FFCT | Formule "Mini-Braquet" (Responsabilité Civile + Défense-Recours) | | Formule "Petit-Braquet" (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement) | | Formule "Grand-Braquet" (Petit-Braquet + Dommages à la bicyclette) | |
|--------------------------|-----------------|---|---------|---|---------|---|----------|
| | | Assurance | Total | Assurance | Total | Assurance | Total |
| Adultes | 37,20 € | 15,00 € | 52,20 € | 16,50 € | 53,70 € | 65,00 € | 102,20 € |
| Jeunes - 25 ans : | 11,00 € | 15,00 € | 26,00 € | 16,50 € | 27,50 € | 65,00 € | 76,00 € |
| Familles : | | | | | | | |
| 1er adulte | 37,20 € | 15,00 € | 52,20 € | 16,50 € | 53,70 € | 65,00 € | 102,20 € |
| 2ème adulte | 19,70 € | 15,00 € | 34,70 € | 16,50 € | 36,20 € | 65,00 € | 84,70 € |
| Jeunes de 7 à 25 ans | 7,50 € | 15,00 € | 22,50 € | 16,50 € | 24,00 € | 65,00 € | 72,50 € |
| Jeunes de 6 ans et moins | | | offert | | | 48,50 € | 48,50 € |

Abonnement revue *Cyclotourisme* : 23 euros pour 11 numéros.

Rectificatif du bulletin fédéral n°128 (§19 / Calendrier des manifestations)

Concentration nationale d'Ascension 2016

Un dossier de candidature a été déposé pour l'organisation de la concentration nationale d'Ascension à Briare du 5 au 7 mai 2016.

Après présentation, ce dossier est soumis au vote du comité directeur fédéral.

Vote :

- oui à l'unanimité des présents ou représentés.

L'organisation est confiée au CoDep du Loiret (45) qui s'appuiera sur le club de Briare et les autres clubs du Loiret.

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur fédéral Vendredi 24 et samedi 25 octobre 2014

Présents :

Dominique Lamouller, Béatrice Barrière, Martine Cano, Francis Degeix, Roselyne Depuccio, Jean-François Derégnaucourt, Gérard Goutte, Jacklyne Jahan, Patrice Legal, Robert Massion, Joseph Mora, Jean-Jacques Pech, Élisabeth Picaut, Claude Robillard, Jacques Vagner, Yves Yau.

Siège fédéral : Nicolas Leroy – Directeur de la FFCT.

Pouvoirs :

- Gabriel Spenlehauer à Francis Degeix le vendredi 24 et le samedi 25 octobre,
- Marie-Françoise Desbrousses à Patrice Legal le vendredi 24 et le samedi 25 octobre,
- Alain Rat à Dominique Lamouller le vendredi 24 et le samedi 25 octobre.

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion des 12 et 13 septembre 2014

Le compte-rendu de la réunion des 12 et 13 septembre est, après relecture et amendements, proposé à la validation du comité directeur.

Vote :

- oui : 17,
- abstention : Jean-François Derégnaucourt et Gérard Goutte (absents lors du comité du 12 et 13 septembre).

Ce compte-rendu sera publié dans le prochain Bulletin fédéral.

2 – Gîte des 4 vents

Dans le cadre d'une éventuelle modernisation du gîte fédéral, la FF Cyclotourisme a commandé au cabinet Récréatif'Impulsion, à l'Architecte Nathalie Lespiaucq et à l'agence Fi-conseil une étude financière, économique et de faisabilité. Cette étude arrivant à son terme, les auteurs de celle-ci sont venus la présenter aux membres du comité directeur.

Le projet ambitieux, tant au niveau des travaux à réaliser que du montage financier a fait l'objet de nombreux échanges et questions.

La décision étant importante, tant pour l'avenir du gîte que pour les finances fédérales, le comité directeur se laisse encore quelques semaines de réflexion et se prononcera sur la suite à donner lors du comité directeur fédéral de janvier 2015.

3 – Convention avec France-Alzheimer

Dans le cadre de la préparation de la convention entre France-Alzheimer et la FF Cyclotourisme, Monsieur Bernard Lathuillière Vice-Président est venu présenter son association caritative qui œuvre pour des personnes malades.

L'objectif de la convention est de faciliter les relations entre les structures de la FF Cyclotourisme (CoDep et Ligues) et les clubs afin qu'un travail collaboratif puisse être mis en place sur le territoire national et uniquement sur la base du volontariat. France-Alzheimer espère pouvoir concrétiser en 2015, une vingtaine de partenariats afin de mettre en place des organisations avec des clubs de la FF Cyclotourisme.

Après quelques échanges, dans la continuité de la décision prise lors du comité des 12 et 13 septembre, il est demandé à France-Alzheimer de fournir un projet de convention pour fin novembre 2014 afin que celle-ci soit régularisée pour la saison 2015.

Le comité directeur donne son accord afin que le Président signe la convention.

4 – Assemblée générale à Tours

Le Comité directeur a profité de cette réunion afin d'affiner l'ordre du jour prévisionnel et de préciser le contenu des différentes interventions prévues pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Tours les 6 et 7 décembre 2014.

Les questions posées par les licenciés ou dirigeants de clubs sont en cours d'analyse et de réponse afin que l'ensemble puisse être mis en ligne sur l'intranet fédéral dès la fin de l'assemblée générale. Sera également mis en ligne l'ensemble des diaporamas projetés. Sur l'intranet fédéral, ils pourront être consultés dans l'espace fédéral, gestion documentaire, assemblées générales, 2014-Tours.

Le comité directeur confirme les différentes décisions prises afin de réduire significativement le montant des dépenses de l'assemblée générale fédérale. Sera notamment appliqué, l'invitation d'un seul (au maximum) membre par commission, les invitations personnelles ne sont pas transmissibles, les invitations aux présidents de structure seront transmissibles uniquement à un membre élu de la structure concernée, le montant de la prise en charge des repas est limité au forfait fédéral (18 euros), le remboursement des déplacements en véhicule personnel pourra se faire uniquement sur dérogation accordée par le Trésorier général, préalablement au déplacement.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

5 – Tour Cyclotouriste International

Suite à l'organisation du Tour Cyclotouriste International 2014 qui s'est déroulée du 15 juin au 5 juillet 2014, le bilan définitif et l'analyse des points à améliorer sont présentés aux membres du comité directeur.

Des évolutions, tant de gestion que techniques, sont à mettre en place pour les prochaines éditions afin que cet événement majeur de la FF Cyclotourisme soit le reflet de notre activité et que les participants prennent un total plaisir à participer tout en maintenant un prix abordable pour 3 semaines de tourisme à vélo.

Pour cela, il est proposé au comité directeur de se prononcer sur les changements suivants :

- 1) le budget et toutes les dépenses seront placés sous contrôle de la comptabilité du siège,
- 2) chaque dépense devra avoir reçu l'aval du président de la commission « Tourisme », du Trésorier général et du Président fédéral,
- 3) le kilométrage total sera limité impérativement à 2 800 km,
- 4) les étapes quotidiennes seront limitées à 150 km, distances prises entre les lieux d'hébergement,
- 5) l'esprit tourisme à vélo doit être maintenu,
- 6) le fléchage doit être limité aux seuls passages délicats,
- 7) les réceptions du soir doivent être limitées à raison d'une au maximum tous les 3 jours,
- 8) les transports en car ou en train ne sont pas autorisés (pour aller manger ou pour se rendre à une réception mais également pour relier deux villes entre-elles),
- 9) les réceptions ne doivent pas entraîner de détour aux participants,
- 10) une charte d'accueil pour l'organisation de manifestation de sympathie à l'encontre des participants doit être établie et respectée par les clubs ou les municipalités,
- 11) le nombre de personnes de l'équipe d'encadrement est limité au maximum à 10,
- 12) réduire la dotation vestimentaire 1 maillot et 1 visio siglés « Tour Cyclotourisme International »,
- 13) réduire d'au moins 1 véhicule par rapport à l'organisation 2014,
- 14) au moins une étape par semaine doit être réalisée en totale autonomie,
- 15) le parcours proposé doit permettre de découvrir les sites BPF-BCN des départements traversés.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Pour l'édition 2016, Jean-François Derégnaucourt, président de la commission « Tourisme », propose au Comité directeur de se prononcer pour un départ et une arrivée d'Aix-les-Bains (73), d'une incursion en Corse de 5 jours, tout en respectant les pistes de progrès ci-dessus énumérées, tout en maintenant un coût par participant à 2 200 € (sommes couvrant l'ensemble des dépenses liées à l'organisation y compris la part salariale du personnel du siège dédié à cette organisation (10%)).

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

6 – Arc en Ciel Aventure

Convention FFCT-FFH

Dans le cadre des relations de la FF Cyclotourisme et de la FF Handisport, le comité directeur est amené à se prononcer sur le contenu d'une convention de partenariat.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Cette convention sera signée à l'occasion de l'assemblée générale 2014 à Tours.

Composition de la commission

Afin de remplacer Sylvie Van Parys démissionnaire, Jacklyne Jahan présidente de la commission ACA propose au comité directeur de nommer François Beaudouin membre de la commission ACA.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Convention prêt de matériel

Depuis plusieurs années, dans le cadre du partenariat GrDF, des vélos étaient attribués aux clubs ayant des activités à destination des personnes en situation de handicap. Au fil du temps, certains clubs ont évolué dans leurs pratiques et n'ont plus d'action pour ces personnes.

Afin de pouvoir récupérer le matériel et en faire profiter d'autres clubs, dorénavant, les vélos ne seront plus donnés mais mis à disposition.

De ce fait, Jacklyne Jahan a présenté le principe et le projet d'une convention de mise à disposition de matériel pour les clubs affiliés à la FF Cyclotourisme accueillant des personnes en situation de handicap au comité directeur pour validation.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

7 – Finances

Bilan et compte d'exploitation au 30 juin 2014

Le bilan et le compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2014 sont présentés par Francis Degeix. Ceux-ci sont soumis à la validation du comité directeur afin de pouvoir être valablement soumis au vote des clubs à l'occasion de l'assemblée générale 2014 à Tours.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Commission ACA

Afin de pouvoir continuer de mettre à disposition des vélos spécialisés auprès des clubs accueillant des personnes à mobilité réduite et afin de se substituer au départ de GrDF, Jacklyne Jahan demande au comité de se prononcer sur une augmentation de la dotation de sa commission de 10 000 euros pour 2015.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Aides sur action

En complément des aides reconduites en 2015 (organisation de critérium du jeune cyclotouriste pour les CoDep, de concours régionaux d'Education routière pour les Ligues et de mise en œuvre de conventions de pré-accueil pour les clubs), il est proposé au comité directeur d'attribuer une aide sur action spécifique à l'année 2015, aux organisateurs d'au moins 3 brevets de distance - brevet fédéraux : 150 km, 250 km, 350 km, 500 km, 1 000 km.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Cette aide sera versée aux organisateurs après validation du délégué aux Brevets Fédéraux d'au moins trois brevets de distance proposés par le même organisateur.

Tarif du gîte fédéral des 4 vents 2015

Les tarifs de la saison 2015 pour l'hébergement, la restauration et l'ensemble des prestations offertes au gîte des 4 vents sont proposés au comité directeur pour validation.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Ces tarifs sont joints en annexe 1.

8 – Manifestations 2015

Cyclomontagnardes

Le CT Grenoblois a été informé par la société ASO du passage d'une manifestation en relation avec le Tour de France le week-end du 18 et 19 juillet dans la vallée de la Romanche. Cette organisation bénéficiant de la privatisation des routes empruntées, le Brevet de Randonneur des Alpes ne pouvait plus être organisé à cette date.

En accord avec les organisateurs du Brevet Pyrénéen de Limoux, un échange de date a été fait entre ces deux organisations.

En conséquence les dates 2015 pour ces manifestations sont :

- 11 et 12 Juillet : Brevet de Randonneur des Alpes,
- 18 et 19 Juillet : Brevet Pyrénéen de Limoux.

2^{ème} manifestation des Chérubins

Les concentrations des Chérubins se déroulent traditionnellement lors du week-end de la Pentecôte. Pour l'année 2015, le comité a déjà validé une Concentration des Chérubins à Montech (82) dans le sud de la France. Afin d'éviter de priver les familles du « nord » et sur proposition d'Elisabeth Picaut, le comité Directeur est amené à se prononcer sur l'organisation d'une deuxième concentration des chérubins à Saint-Omer (62) par la famille Bourdon du club « Les amis cyclotouristes de Saint-Omer ».

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Concentration du Souvenir – Candes-St-Martin

Depuis 1931, le meeting de Candes-Saint-Martin est organisé le week-end le plus près du solstice d'été et rassemble de nombreux cyclotouristes.

Afin de perpétuer cette manifestation, Martine Cano propose au comité directeur que lui soit attribué le label « concentration du souvenir », au même titre que les concentrations historiques telles que Le Mas de la Barque, Le Souvenir Vélocio, L'Appel des Pyrénées et celle du 11 novembre à Compiègne.

Vote :

- oui : 18,
- non : Jacklyne Jahan.

9 – Manifestations 2016

Pâques-en-Provence 2016

Un dossier de candidature en vue de l'organisation de la concentration « Pâques-en-Provence » 2016 (souvenir Paul de Vivie) à Gigondas dans le Vaucluse (84) a été reçu et analysé. Ce dossier respectant les attentes fédérales, Dominique Lamouller propose au comité directeur de valider ce projet d'organisation.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Maxi-Verte 2016

Un seul dossier de candidature a été adressé au siège pour l'organisation de la Maxi-Verte-Tout-Terrain 2016. Ce dossier provient du CoDep 46 qui se propose de l'organiser à Martel (46) la Maxi-Verte Causses-Quercy à l'occasion du week-end de l'Ascension.

Le comité directeur est amené à se prononcer sur la validation de cette candidature :

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

10 – SF 2018

Après avoir transmis un dossier d'intention d'organiser la Semaine fédérale Internationale de cyclotourisme en 2018, le CoDep des Vosges (88) a transmis un dossier restant à compléter sur différents points. Robert Massion propose néanmoins de proposer au comité directeur que la SF 2018 soit organisée à Épinal (88) par le CoDep 88 sous réserve de la fourniture d'un dossier complet avant mars 2015.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

11 – Challenge de France 2015

Tous les ans, le règlement du Challenge de France est 2015 est adapté en fonction du thème du projet fédéral. L'année 2015 étant celle des brevets, les brevets Fédéraux (100, 150, 250, 350, 500 et 1 000 km), Audax (100, 200, 300, 400, 600 et 1 000 km), randonneurs (200, 300, 400, 600, 1 000 km et Paris-Brest-Paris), les Cyclomontagnardes, les mer-montagne en formule « randonneur », les diagonales ainsi que le BCMF verront leurs points doublés. Les participations prises en compte seront celles transmises par les délégués nationaux pour les brevets Fédéraux, les mer-montagne, les diagonales et le BCMF, les organisateurs pour les Cyclomontagnardes, l'Union des Audax Français pour les brevets Audax et l'Audax Club Parisien pour les brevets de Randonneurs Mondiaux au délégué du Challenge de France.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Le règlement du challenge 2015 est joint en annexe 2.

12 – Concours photo et Prix Charles Antonin

Concours photo

Pour l'année 2015, la commission « Photo-vidéo » propose aux membres du comité directeur 4 thèmes :

- la vigne,
- ciel et nuages,
- scènes de rue,
- la fête foraine,

afin qu'un soit retenu.

Au premier scrutin à bulletin secret, le résultat des votes est

- la vigne – 7 voix,
- ciel et nuages – 2 voix,
- scènes de rue – 8 voix,
- la fête foraine – 2 voix.

Le second tour met en concurrence les deux thèmes ayant récolté le plus de voix au premier, à savoir, « la vigne » et « scènes de rue ».

Le résultat est :

- la vigne – 9 voix,
- scènes de rue – 10 voix.

« Scènes de rues » sera donc le sujet 2015 du concours photo.

Prix « Charles Antonin »

Le classement anonyme de ce prix a été élaboré par un comité de lecture en tenant compte aussi bien de la partie écrite que des photos d'illustration.

Le comité a eu pour mission de lever l'anonymat.

Le classement 2015 est le suivant :

- 1^{er} prix : Guy Cambessedes pour « la grande transhumance ».
- 2^{ème} prix : Philippe Le Tyrant pour « 4 vélos pour le Faso ».

Il est à noter que le jury a mis en avant la grande qualité des différents dossiers remis par les autres candidats.

13 – Validation de changements de site BPF-BCN

Les sites sélectionnés au titre des lieux de passages (et de visites) pour la réalisation du BPF ou BCN peuvent devenir pour certains moins intéressants, avec le temps, ou ne plus permettre le pointage de la carte de route chez un commerçant.

De ce fait, après qu'une consultation eut été faite auprès de l'ensemble des CoDep, au vu de leurs réponses et sur proposition du délégué aux BPF – JL Rougier – le comité directeur doit se prononcer sur les changements suivants :

- Allier : Hérisson remplacé par Charroux.
- Aube : Sommeval remplacé par Chaource.
- Aveyron : Melvieu remplacé par Saint-Victor-et-Melvieu.
- Creuse : Chatelus-le-Marcheix remplacé par Bénévent-L'Abbaye.
- Gard : Pont-du-Gard remplacé par La Roque-sur-Cèze.
- Haute-Garonne : Lé vignac remplacé par Grenade-sur-Garonne.
- Lot : Padirac peut être remplacé par Carennac.
- Lot-et-Garonne : Monclar-d'Agenais remplacé par Laparade.
- Pas-de-Calais : Viel-Hesdin remplacé par Hesdin.
- Savoie : Saint-Germain-la-Chambotte remplacé par Arêches-Beaufort.
- Vienne : Lussac-les-Châteaux remplacé par Montmorillon.
- Haute-Vienne : La Jonchère-Saint-Maurice remplacé par Saint-Léonard-de-Noblat.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Les changements de lieux de pointage seront effectifs au 1^{er} janvier 2015. Les pointages réalisés dans les sites « supprimés » restent valables s'ils ont été réalisés avant le 31 décembre 2014.

14 – AG des Ligues et des CoDep

Conformément à ses engagements, les membres du Comité Directeur essaieront de représenter la FF Cyclotourisme, tous les ans pour les Ligues et au moins une fois au cours du mandat pour les CoDep, aux Assemblées générales des structures sous réserve d'être invitée.

Afin d'organiser les déplacements, l'éventuelle invitation doit être adressée au moins un mois avant au siège fédéral.

15 – Dates des réunions du comité directeur

Suite au changement de date de la Verte Tout-Terrain « Les Roc'h des Monts d'Arrée », il est proposé au comité directeur de déplacer le comité initialement prévu les 11 et 12 septembre 2015 au 18 et 19 septembre 2015.

Vote :

- oui : à l'unanimité des présents ou représentés.

Suite au nouveau changement de date de cette manifestation, le comité directeur reste fixé au 18 et 19 septembre 2015.

CENTRE CYCLOTOURISTE LES 4 VENTS - TARIFS 2015

| Forfaits journaliers Demi Pension et Pension Complète Adultes | | | | |
|--|--------------|---------|------------------|---------|
| <small>(le prix des repas ne varie pas, mais le prix de l'hébergement varie en fonction de la période)</small> | | | | |
| | Demi-pension | | Pension Complète | |
| Périodes haute saison | T. Public | T. FFCT | T. Public | T. FFCT |
| En chambre individuelle avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 77.00 € | 65.20 € | 92.50 € | 80.20 € |
| En chambre individuelle avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 74.00 € | 62.80 € | 89.50 € | 77.80 € |
| En chambre individuelle sans WC (Bâtiment Gîte) | 67.00 € | 57.20 € | 82.50 € | 72.20 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 50.00 € | 43.60 € | 65.50 € | 58.60 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 48.50 € | 42.40 € | 64.00 € | 57.40 € |
| En chambre de 2 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 45.00 € | 39.60 € | 60.50 € | 54.60 € |
| En chambre de 3 ou 4 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 41.30 € | 36.70 € | 56.80 € | 51.70 € |
| En Dortoir | 37.00 € | 33.00 € | 52.50 € | 48.00 € |
| Périodes moyenne saison (-20 % sur la partie hébergement) | T. Public | T. FFCT | T. Public | T. FFCT |
| En chambre individuelle avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 66.20 € | 56.60 € | 81.70 € | 71.60 € |
| En chambre individuelle avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 63.80 € | 54.60 € | 79.30 € | 69.60 € |
| En chambre individuelle sans WC (Bâtiment Gîte) | 58.20 € | 50.20 € | 73.70 € | 65.20 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 44.60 € | 39.30 € | 60.10 € | 54.30 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 43.40 € | 38.30 € | 58.90 € | 53.30 € |
| En chambre de 2 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 40.60 € | 36.10 € | 56.10 € | 51.10 € |
| En chambre de 3 ou 4 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 37.70 € | 33.70 € | 53.20 € | 48.70 € |
| En Dortoir | 34.20 € | 30.80 € | 49.70 € | 45.80 € |
| Période basse saison (-35% sur la partie hébergement) | T. Public | T. FFCT | T. Public | T. FFCT |
| En chambre individuelle avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 58.10 € | 50.10 € | 73.60 € | 65.10 € |
| En chambre individuelle avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 56.20 € | 48.50 € | 71.70 € | 63.50 € |
| En chambre individuelle sans WC (Bâtiment Gîte) | 51.60 € | 44.90 € | 67.10 € | 59.90 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 40.60 € | 36.00 € | 56.10 € | 51.00 € |
| En chambre de 2 personnes avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 39.60 € | 35.30 € | 55.10 € | 50.30 € |
| En chambre de 2 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 37.30 € | 33.40 € | 52.80 € | 48.40 € |
| En chambre de 3 ou 4 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 34.90 € | 31.50 € | 50.40 € | 46.50 € |
| En Dortoir | 32.10 € | 29.20 € | 47.60 € | 44.20 € |

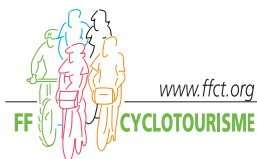
Réductions enfants sur les tarifs de DP et PC : 12-15 ans = -10% / 5-11 ans = -20% / 2-4 ans = -40% / -2ans = gratuit (sans prestation)

| Tarifs journaliers nuitées sans repas | T. public | T. FFCT |
|---|-----------|---------|
| Chambre 1 ou 2 personnes avec WC+TV (Bâtiment Hôtel) | 54.00 € | 43.20 € |
| Chambre 1 ou 2 personnes avec WC (Bâtiment Gîte, ch. rénovée) | 51.00 € | 40.80 € |
| Chambre 1 ou 2 personnes sans WC (Bâtiment Gîte) | 44.00 € | 35.20 € |
| Lit en dortoir | 14.00 € | 11.00 € |
| Chambre de 3 sans WC (Bâtiment Gîte) | 55.00 € | 44.00 € |
| Chambre de 4 sans WC (Bâtiment Gîte) | 65.00 € | 52.00 € |
| Suppl. forf. hôtelier / pers / nuit (mén. quot., lits refaits, linge de toilette) | 7.00 € | 7.00 € |

| Tarifs journaliers Camping | T. public | T. FFCT |
|---|-----------|---------|
| Forfait 1 personne + caravane ou camping-car ou van aménagé | 10.00 € | 8.50 € |
| Forfait branchement électrique | 4.00 € | 3.40 € |
| Forfait 1 personne + caravane ou camping-car ou van aménagé + électricité | 14.00 € | 11.90 € |
| Forfait 1 personne + tente + véhicule motorisé | 7.00 € | 6.00 € |
| Forfait 1 personne + tente (sans véhicule motorisé) | 6.00 € | 5.10 € |
| Adulte supplémentaire | 5.00 € | 4.20 € |
| Enfant de 7 à 12 ans | 3.50 € | 3.00 € |
| Enfant de 3 à 6 ans | 2.50 € | 2.00 € |
| Enfant de moins de 3 ans | Gratuit | Gratuit |
| Garage Mort | 2.50 € | 2.00 € |

| Tarifs repas adultes | T. public | T. FFCT |
|---|-----------|---------|
| Repas "formule randonneur" (menu du jour, 1/4 de vin et café compris) | 15.50 € | 15.00 € |
| Panier repas | 11.00 € | 10.50 € |
| Petit-déjeuner | 7.50 € | 7.00 € |

Réductions enfants sur les tarifs de repas : 12-15 ans -20% / 5-11 ans = -40% / 2-4 ans = -60%



Challenge de France 2015

Souvenir Jean-Pierre Guillot



Le Challenge de France se veut un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre Fédération dans l'ensemble de nos activités. Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT.

Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements et des clubs à certaines organisations figurant dans la liste ci-dessous.

Pour marquer ces points, tout cyclotouriste peut participer, en nombre illimité dans l'année, à ces manifestations, ou événements, sauf pour les randonnées permanentes ou les boucles de randonnées permanentes pour lesquelles le nombre de participations sera limité à 1 par circuit. Le club marque autant de points que de participants (sauf mention spécifique). A noter que les sociétés n'ont aucune comptabilité à tenir, cette dernière étant prise en compte par les différents responsables d'organisations ou d'événements qui transmettent les éléments au délégué fédéral chargé du Challenge de France.

Les différents brevets (brevets de distance –y compris le 100 km-, BCN-BPF, parcs, montagnards, VI etc.) réalisés par les participants doivent être au préalable envoyés aux homologateurs concernés par les brevets. Ce sont ces derniers qui transmettront la liste des clubs au délégué fédéral chargé du Challenge.

L'année 2015 sera l'année des brevets de distance. A ce titre, pour le Challenge de France, les points attribués à toute manifestation de distance et plus sportive seront doublés pour cette année. Les abonnements resteront fixés à 10 points.

La période de référence des organisations est : du 1^{er} octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours. Les effectifs des clubs sont arrêtés au 1^{er} septembre.

Fiche Manifestations à 10 points*

- Mer-Montagne (par randonnée) option Randonneur
- BCMF (ayant terminé, année d'homologation)
- Diagonales de France (par Diagonale)

Fiche Manifestations à 6 points*

- Brevets nationaux fédéraux, randonneurs et audax (*inscrits au calendrier*) homologués par leurs délégués
- Cyclo-Montagnardes (toutes formules)

Fiche Manifestations à 5 points*

- BCN – BPF (*lauréat ayant terminé, année d'homologation*)
- BCN (*par carte complète homologuée dans l'année*)
- BPF (*par département homologué dans l'année*)
- Brevet d'initiation au cyclotourisme familial
- Brevet des parcs
- Brevet européen
- Challenge des bases VTT:
 - interrégional/régional/national (1)
- Critérium du jeune cyclotouriste :
 - finale départementale (2)
 - finale régionale
 - finale nationale
- Mer-Montagne (par randonnée) option Tourisme
- Mer-Montagne (*lauréat ayant terminé le cycle – année d'homologation*) toutes options
- Randonnées permanentes labellisées **de plus** de 150km(3)
- Semaine européenne
- Semaine fédérale
- Semaine nationale et européenne des jeunes
- Trait d'union Jeune route & vtt
- Voyages itinérants (5)
- Séjours et Voyages (catalogue FFCT)(4)
- Séjour au Centre national cyclotouriste "Les 4 Vents" (2 nuits et +)

Fiche Manifestations à 3 points*

- Brevet des 4 Vents
- Concentrations nationales à label
- Rencontre inter écoles de cyclotourisme (6)
- Randonnées permanentes labellisées **de moins** de 150km(3)
- Séjour au Centre national cyclotouriste "Les 4 Vents" (1 nuitée)
- Vertes tout terrain

Fiche Structures et Vie associative à 5 points*

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Participation du club présent aux assemblées générales: fédérale, régionale et départementale (7)• Signature d'une convention de pré accueil• Obtention d'un maillon fédéral (10)• Stage de formation fédérale (8)• Stage de formation départementale | <ul style="list-style-type: none">• Participation à une journée et une réunion d'information Sécurité et/ou Santé départementale• Participation à un week-end cydo organisé pour les féminines par une ligue ou un codep• Participation à une journée cydo féminine codep |
|---|---|

Autres participations à la vie associative ou organisations d'événements

- | | |
|--|----------|
| • Abonnés à la revue "Cyclotourisme" | = 10 pts |
| • Participation au Concours Photo | = 5 pts |
| • Participation au Prix Charles Antonin | = 5 pts |
| • Organisation par un club (9) | = 10 pts |
| • Club organisateur d'une Cyclo-découverte gratuite dans le cadre de la Fête du vélo | = 10 pts |

(1) liste des bases consultable sur le site internet www.ffct.org.

(2) Si celle-ci n'est pas organisée, elle peut être remplacée par une éliminatoire locale officiellement inscrite au calendrier départemental.

(3) Par boucle ou complète (maximum **1** fois par an). Pour les randonnées permanentes labellisées (RP), il s'agit de la randonnée complète ou partie de randonnée permanente formée par une ou plusieurs boucles donnant lieu à une homologation, chaque randonnée permanente ou boucle de randonnée permanente ne pouvant compter plus **d'une fois** au maximum par an.

(4) Pour les séjours, ne seront comptabilisés que les personnes justifiant d'une carte de voyage itinérant homologué par le délégué aux Voyages Itinérants.

(5) Pour les Voyages Itinérants, un même voyage ne peut pas être fractionné en plusieurs parcours aux dates consécutives. Sont exclus du Challenge de France, les voyages itinérants réalisés sur **les parcours** de la Semaine Fédérale ou sur ceux d'une des Concentrations nationales à label (Pâques, Ascension, Pentecôte,...).

(6) Une par département, inscrite au calendrier départemental.

(7) Pour les assemblées, seules sont recevables les données fournies par les présidents de structures à partir de la liste d'émargement. Il ne sera attribué que 5 points par club présent ; les clubs représentés par le pouvoir d'un autre club **ne sont pas pris en compte**.

(8) Ne sont pris en compte que les formations déclarées dans le calendrier national FFCT (OIN).

(9) À partir du calendrier national FFCT, seront attribués 10 pts à chaque club organisant 1ère balade, 1ère randonnée, Brevet d'orientation route ou VTT, Critérium du jeune cyclotouriste, Rencontre inter écoles de cyclotourisme, les brevets fédéraux (voir guide), Cyclo-découvertes (hors fête du cyclotourisme).

(10) Obtention par un club de maillon FFCT quel que soit son niveau – or, argent, bronze -

***Toutes les fiches, disponibles sur www.ffct.org, dans l'espace fédéral, rubriques "Gestion documentaire"/"Commission Grandes Manifestations", sont à transmettre à Jean-Marie ROGEZ challenge-de-france@ffct.org au plus tard le 30 septembre de l'année courante.**

Récompenses

Trois catégories sont instituées en fonction du nombre d'adhérents au 1^{er} septembre :

| | | |
|---|---|---|
| 1. Catégorie 03 à 35 adhérents | 2. Catégorie 36 à 75 adhérents | 3. Catégorie + de 75 adhérents |
|---|---|---|

Le Challenge de France des associations de cyclotourisme sera attribué aux clubs selon le quotient ci-dessous et en fonction des catégories ci-dessus :

$$\frac{\text{Nombre de points accumulés par les clubs}}{\text{Nombre de licenciés du club}}$$

Trois niveaux de récompenses seront attribués dans les trois catégories :

| | | |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 1. Lauriers d'or | 2. Lauriers d'argent | 3. Lauriers de bronze |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|

Lors de l'assemblée générale **de sa Ligue**, le club **lauriers d'or** de sa catégorie se verra remettre le Challenge de France qu'il conservera jusqu'en septembre de l'année suivante pour le remettre en jeu. Il le retournera à cette date au siège de la Fédération. Le Challenge de France des associations de cyclotourisme attribué 3 années consécutives au même club lauriers d'or sera définitivement acquis. Ce dernier sera classé hors concours l'année suivante, mais pourra de nouveau concourir par la suite.

Par contre, les trophées - **lauriers d'argent et de bronze**- seront attribués définitivement aux clubs récipiendaires.

En cas d'ex æquo seront pris en compte : Le club le plus ancien au niveau de l'affiliation, ou le club ayant le plus grand nombre de féminines adhérentes, ou le nombre de participations aux manifestations.

Trophées régionaux

Pour chaque ligue, un trophée régional unique sera attribué sur la base de ce challenge pour chacune des 3 catégories d'effectifs. Les clubs récompensés au niveau national (or, argent ou bronze) seront classés hors concours et exclus de cette dotation régionale.

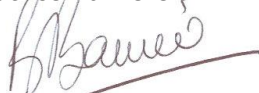
Organisateurs

Le n° fédéral du club étant l'élément principal pris en compte pour l'attribution des points, vérifiez si, sur les cartes de route, il est bien mentionné. Chaque organisateur devra conserver la trace écrite de la participation jusqu'à la proclamation des résultats, afin de pouvoir faciliter une éventuelle vérification par le délégué fédéral. Aucun changement du résultat proclamé ne sera opéré pour des éléments portés à la connaissance de la fédération au delà de la date limite.

Participants

Rappelez-vous votre n° fédéral de club et prenez l'habitude de le mentionner sur les bulletins d'inscriptions lors des randonnées ou événements et sur toutes vos cartes de route. Présentez votre licence.

Béatrice Barrière



Responsable de la commission
Grandes Manifestations et Brevets

Jean-Marie ROGEZ



Délégué fédéral au Challenge de France

